

après, et ce moyennant le prix de 5,000 francs l'hectare outre le remboursement des frais de plantation;

B. A vendre publiquement ou de gré à gré la partie du même terrain située à front de la chaussée de La Hulpe;

5° A vendre de gré à gré un terrain sis à Ostende, rue Royale, cadastré section C, n° 168b, et contenant 475 mètres carrés;

6° A échanger une parcelle domaniale de 1 hectare 20 ares 63 centiares, sise à Monceau-sur-Sambre et à Roux contre des terrains d'une contenance totale de 2 hectares 88 ares 61 centiares situés sur le territoire des mêmes communes et qui appartiennent à la Société anonyme des charbonnages de Monceau-Fontaine et du Martinet, l'Etat payant une soulte de 84,798 francs;

7° A aliéner publiquement ou de gré à gré :

A. Les parcelles situées sur les territoires de Molenbeek-Saint-Jean, Laeken, Schaerbeek et Neder-Over-Heembeek, provenant d'emprises faites pour la réalisation du nouveau dispositif des installations maritimes de Bruxelles visé à l'article 3, 2°, de la loi du 19 août 1897;

B. Les terrains sous Vilvorde, Grimbergen et Humbeek ayant servi de lieux de dépôt aux déblais effectués pour l'abaissement du plan d'eau du canal de Bruxelles au Rupel;

8° A céder à la commune d'Ixelles, au prix de 14,430 fr. 73 c., trois parcelles de terrain d'une contenance totale de 59 ares 5 centiares, situées à Watermael-Boitsfort. Promulguons, etc.

(Contresignée par le ministre des finances et des travaux publics, M. le comte DE SMET DE NAEYER.)

134. — 19 mai 1906. — Loi autorisant des régularisations et des transferts à des

budgets de l'exercice 1905 et allouant des crédits supplémentaires aux budgets des exercices 1905 et 1906 (1). (Monit. des 25-26 mai 1906.)

Léopold II, etc. Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

BUDGET DE L'EXERCICE 1905.

I. — Régularisations.

Art. 1^{er}. Le ministre de la justice est autorisé à imputer sur le budget de son département pour l'exercice 1905 :

1° A charge de l'article 3 (Matériel), une somme de cent dix-neuf francs soixante-trois centimes (fr. 119.63);

2° A charge de l'article 7 (Cour de cassation. — Matériel, etc.), une somme de vingt-six francs soixante centimes (fr. 26.60);

3° A charge de l'article 18 (Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, etc.), une somme de vingt mille francs (20,000 francs);

4° A charge de l'article 35 (Frais d'entretien et de transport d'indigents, etc.), une somme de vingt mille francs (20,000 francs);

5° A charge de l'article 37 (Frais de route et de séjour et indemnités de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, etc.), une somme de huit cent soixante et un francs nonante centimes (fr. 861.90);

6° A charge de l'article 40 (Ecoles de bienfaisance de l'Etat. — Matériel, etc.), une somme de mille trois cent quarante-six francs soixante centimes (fr. 1,346.60);

7° A charge de l'article 51 (Mobilier. Achat, confection et entretien, etc.), une somme de quatre mille sept cent trente-cinq francs huit centimes (fr. 4,735.08);

8° A charge de l'article 62 (Travaux d'agrandissement aux écoles de bienfaisance de l'Etat. — Achat de terrains), une somme de cent vingt et un francs quatre-vingts centimes (fr. 121.80).

(1) Session de 1905-1906.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. — Exposé des motifs et texte du projet de loi, n° 124. Rapport, n° 157.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séance de l'après-midi du 4 mai 1906, p. 1583 à 1585.

SÉNAT.

Documents parlementaires. — Projet de loi, n° 47. Rapport, n° 50.

Annales parlementaires. — Discussion et adoption. Séances des 15 et 16 mai 1906, p. 381 à 384 et 393.

Cette autorisation est accordée pour permettre la liquidation de créances arriérées se rapportant aux exercices 1904 et antérieurs et, en ce qui concerne l'article 18, à l'effet de payer, en outre, l'indemnité de 3,865 fr. 08 c., allouée à la veuve Van Wasenhove-De Mey et à ses enfants.

Art. 2. Le ministre de l'intérieur et de l'instruction publique est autorisé à imputer :

A. Sur le budget de son département pour l'exercice 1905 :

1° A charge de l'article 21 (Frais de route et de tournées; missions, etc.), une somme de sept cent trente francs (730 francs), montant de diverses créances arriérées se rapportant aux exercices 1902, 1903 et 1904;

2° A charge de l'article 23 (Frais et travaux extraordinaires dans les commissariats d'arrondissement pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1^{er} mai 1905. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'Etat, etc.), une somme de huit francs dix centimes (fr. 8.10) représentant la taxe payée en 1903 à des témoins en matière électorale et à rembourser à un juge de paix qui en a fait l'avance;

3° A charge de l'article 26 (Confection et distribution du papier électoral à fournir par l'Etat, etc.), une somme de deux cent trente-cinq francs soixante centimes (fr. 235.60), due pour transport de papier électoral pendant l'année 1904;

4° A charge de l'article 48 (Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; traitements et salaires du personnel, etc. Frais d'impression, etc. Frais de la Commission royale d'histoire, etc.), une somme de onze cent quatre-vingt-huit francs soixante centimes (fr. 1,188.60), montant de deux créances arriérées se rapportant aux exercices 1903 et 1904;

5° A charge de l'article 116 (Dépenses imprévues non libellées au budget, etc.), une somme de treize cent quatre-vingt-deux francs dix centimes (fr. 1,382.10) représentant deux créances arriérées se rapportant à l'exercice 1904;

B. Sur le crédit spécial ouvert à son

département par la loi du 31 décembre 1904 pour la célébration du 75^e anniversaire de l'indépendance nationale, une somme de quinze mille francs (15,000 francs) représentant le montant :

1° Des primes à allouer en 1906 aux lauréats du concours musical pour la formation d'un « Recueil patriotique de chants d'école », ainsi que des frais de la commission chargée de juger le dit concours;

2° Des frais d'impression du Recueil.

Art. 3. Le ministre des chemins de fer, postes et télégraphes est autorisé à imputer sur le budget de son département pour l'exercice 1905, à charge de l'article 38 (Indemnités et remboursements du chef des dépôts, expéditions et recouvrements confiés à la poste), une somme de mille deux cent dix francs quarante-sept centimes (fr. 1,210.47), montant de diverses créances se rapportant aux exercices 1903 et 1904.

Art. 4. Le ministre de la guerre est autorisé à imputer :

A. Sur le budget de son département pour l'exercice 1905 :

1° A charge de l'article 32 (Pensions et secours), une somme de quatre francs cinquante-cinq centimes (fr. 4.55), pour renouvellement d'un mandat émis à charge de l'exercice 1904;

2° A charge de l'article 37 (Amélioration du casernement), une somme de neuf cent septante et un francs septante-sept centimes (fr. 971.77) représentant des créances arriérées;

B. Sur le budget de la gendarmerie pour l'exercice 1905, à charge de l'article 3 (Amélioration du casernement : bâtiments et mobilier), une somme de quatre-vingts francs nonante-cinq centimes (fr. 80.95) représentant des créances arriérées.

Art. 5. Le ministre des finances et des travaux publics est autorisé à imputer sur le budget de son département pour l'exercice 1905 :

1° A charge de l'article 29 (Matériel), une somme de dix francs soixante centimes (fr. 10.60);

2° A charge de l'article 30 (Dépenses du

domaine), une somme de deux mille cent dix francs (2,110 francs).

Cette autorisation est accordée pour permettre la liquidation de créances arriérées se rapportant aux exercices 1904 et antérieurs.

II. — Transferts.

Art. 6. Sont autorisés, à concurrence d'une somme de cinq cent soixante et un mille deux cent septante-neuf francs deux centimes (fr. 561,279.02), les transferts à des budgets de l'exercice 1905 détaillés au tableau A annexé à la présente loi et s'élevant :

Pour le budget de la justice, à . fr.	50,800 »
Pour le budget de l'intérieur et de l'instruction publique, à	162,113 02
Pour le budget des chemins de fer, postes et télégraphes, à	89,776 »
Pour le budget de la guerre, à . .	238,590 »
Ensemble. . . fr.	561,279 02

III. — Crédits supplémentaires.

Art. 7. Il est ouvert, pour être rattachés à des budgets de l'exercice 1905, des crédits supplémentaires montant à la somme de dix-huit millions huit cent soixante et un mille huit cent trente-quatre francs sept centimes (fr. 18,861,834.07), à affecter au paiement de créances se rapportant à des exercices périmés (1901 et antérieurs) et à des exercices clos (1902, 1903 et 1904), ainsi qu'au paiement de dépenses afférentes à l'exercice 1905.

Ces crédits, à couvrir par les ressources ordinaires du trésor, sont répartis conformément au tableau B annexé à la présente loi et s'élèvent :

Pour le budget de la dette publique, à fr.	8,448 »
Pour le budget de la justice à . .	164,700 »
Pour le budget des affaires étrangères, à	1,012,000 »
Pour le budget de l'intérieur et de l'instruction publique, à	677,831 57
Pour le budget de l'agriculture, à .	99,037 20
Pour le budget de l'industrie et du travail, à	382,757 04
Pour le budget des chemins de fer, postes et télégraphes, à	14,194,612 »
Pour le budget de la guerre, à . .	740,500 »
Pour le budget de la gendarmerie, à	103,500 »
Pour le budget des finances et des travaux publics, à	1,278,448 26
Ensemble. . . .	18,861,834 07

BUDGET DE L'EXERCICE 1906.

Crédit supplémentaire.

Art. 8. Le budget de la guerre pour l'exercice 1906, section des dépenses ordinaires, est augmenté d'une somme de deux cent vingt-cinq mille francs (225,000 francs), à ajouter au crédit de l'article 23 (Matériel du génie).

Art. 9. La présente loi sera obligatoire le jour de sa publication au *Moniteur*.
Promulguons, etc.

(Contresignée par le ministre des finances et des travaux publics, M. le comte DE SMET DE NAEYER).

TABLEAU A.

Tableau des transferts à opérer à des budgets de l'exercice 1905.

BUDGETS.	MONTANT DES TRANSFERTS dont les crédits budgétaires doivent être			
	diminués.		augmentés.	
	Articles du budget.	Sommes.	Articles du budget.	Sommes.
	23	50,800 »	5 7 9 13 31 43 44 45 46 47 49 53	1,800 » 300 » 700 » 1,000 » 2,000 » 15,000 » 1,000 » 4,100 » 400 » 3,500 » 3,000 » 18,300 »
1 ^o Budget de la justice				
Total pour le budget de la justice. fr.		50,800 »		50,800 »
	30 64 69 106 108	22,478 15 68,384 87 450 » 45,000 » 25,800 »	28 29 43 65 67 70 73 96 105 109	8,000 » 5,000 » 9,478 15 59,034 87 4,500 » 450 » 7,850 » 800 » 50,000 » 20,000 »
2 ^o Budget de l'intérieur et de l'instruction publique . . .				
Total pour le budget de l'intérieur, etc. fr.		162,413 02		162,413 02
	8 33 36 46 52	4,276 » 48,000 » 29,000 » 9,000 » 2,500 »	12 39 42 44 57	4,276 » 29,000 » 48,000 » 9,000 » 2,500 »
3 ^o Budget des chemins de fer, postes et télégraphes . . .				
Total pour le budget des chemins de fer, etc. fr.		89,776 »		89,776 »
	5 17 18 25 27 28 29 32	4,200 » 11,700 » 1,690 » 49,500 » 20,000 » 9,000 » 134,900 » 27,600 »	2 6 12 15 16 21 23 30 31	7,400 » 11,900 » 94,900 » 36,490 » 4,400 » 2,300 » 42,000 » 28,000 » 31,500 »
4 ^o Budget de la guerre				
Total pour le budget de la guerre. fr.		258,590 »		258,590 »
Total pour le budget de la justice fr.		50,800 »		50,800 »
— de l'intérieur et de l'instr. publique.		162,413 02		162,413 02
— des chemins de fer, postes et télégr.		89,776 »		89,776 »
— de la guerre		258,590 »		258,590 »
Ensemble. fr.		561,279 02		561,279 02

TABLEAU B.

Tableau des crédits supplémentaires aux budgets de l'exercice 1905 pour le paiement de créances se rapportant à des exercices périmés (1901 et antérieurs) et à des exercices clos (1902, 1903 et 1904), ainsi que pour couvrir des dépenses de l'exercice 1905.

BUDGET de l'exercice 1905.				BUDGETS.	MONTANT des crédits supplémentaires se rapportant à des dépenses	
Chapitres		Articles			des exercices 1904 et antérieurs.	de l'exercice 1905.
anciens.	nouveaux.	anciens.	nouveaux.			
				4 ^o BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE.		
				1 ^{re} SECTION. — <i>Dépenses ordinaires.</i>		
I	»	16	»	Annuité à payer jusqu'en 1937 du chef du rachat de la concession du chemin de fer de Landen à Hasselt, fr.	»	900 »
»	»	27	»	Annuités souscrites par l'Etat pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux.	»	7,348 »
				Total pour le budget de la dette publique. fr.	»	8,448 »
				2 ^o BUDGET DE LA JUSTICE.		
				2 ^e SECTION. — <i>Dépenses exceptionnelles.</i>		
XIII	»	61	»	Construction de prisons cellulaires à Audenarde et à Bruxelles. — Chemin de ronde de la prison secondaire de Gand. — Achat de terrains. — Plans. — Travaux de construction et de parachèvement fr.	72,000 »	»
»	»	63	»	Construction et ameublement d'une école de bienfaisance à Ypres. — Parachèvement. — Achat de terrains	83,100 »	9,600 »
				Total pour le budget de la justice. fr.	155,100 »	9,600 »
				3 ^o BUDGET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.		
				1 ^{re} SECTION. — <i>Dépenses ordinaires.</i>		
I	»	3	»	Matériel. fr.	4,167 93	13,332 07
IV	»	8	»	Frais de voyage des agents du service extérieur, etc.	450 »	7,350 »
V	»	40	»	Traitements de drogmans, frais de lettrés, etc. . . .	4,210 58	3,789 42
»	»	41	»	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, etc.	327 33	29,672 67
VI	»	44	»	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au budget . . .	»	2,000 »
				2 ^e SECTION. — <i>Dépenses exceptionnelles.</i>		
»	IX	»	26	Achat, appropriation et ameublement d'un hôtel pour la Légation de Belgique à Paris fr.	»	950,000 »
				Total pour le budget des affaires étrangères. fr.	5,835 84	1,006,144 46

BUDGET de l'exercice 1905.				BUDGETS.	MONTANT des crédits supplémentaires se rapportant à des dépenses	
Chapitres		Articles			des exercices 1904 et antérieurs.	de l'exercice 1905.
anciens.	nouveaux.	anciens.	nouveaux.			
4 ^e BUDGET DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.						
1 ^{re} SECTION. — Dépenses ordinaires.						
I	»	3	»	Frais de route et de séjour; missions. fr.	» 2,794 30	
III	»	43	»	Commission centrale de statistique : jetons de présence des membres, etc.	» 280 »	
»	»	46	»	Bibliothèque de statistique : achat, réception et envoi de livres et autres documents; abonnements, souscriptions et reliures, etc.	» 2,500 »	
X	»	83	»	Bibliothèque royale : matériel et acquisitions. . . .	5,574 » »	
XII	»	82	»	Jurys d'examen de l'enseignement moyen. Frais de voyage, etc.	» 13,639 60	
»	»	83	»	Jurys d'examen de l'enseignement moyen; matériel.	» 4,200 »	
»	»	92	»	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseignement moyen. Encouragements; subsides; souscriptions, etc.	» 3,000 »	
XIII	»	100	»	Frais d'impression, achat de registres et fournitures diverses pour le service spécial de l'administration de l'enseignement primaire	64 70 »	
2 ^e SECTION. — Dépenses exceptionnelles.						
XV	»	118	»	Enseignement supérieur. — Construction, etc., des nouveaux locaux universitaires fr.	» 48,761 97	
»	»	120	»	Enseignement primaire. — Construction, etc., de maisons d'écoles primaires	» 600,000 »	
Total pour le budget de l'intérieur et de l'instruction publique fr.				5,635 70	672,195 87	
5 ^e BUDGET DE L'AGRICULTURE.						
1 ^{re} SECTION. — Dépenses ordinaires.						
III	»	22	»	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture, etc. fr.	» 6,500 »	
IV	»	23	»	Traitements d'activité et de disponibilité du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses.	» 2,433 50	
»	»	27	»	Pisciculture et chasse; repeuplement des cours d'eau, etc.	» 4,822 »	
VIII	»	33	»	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans, etc. Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu, etc.	» 18,000 »	
»	»	46	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'études des collections	» 486 »	
»	»	47	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses	» 20,000 »	

BUDGET de l'exercice 1905.				BUDGETS.	MONTANT des crédits supplémentaires se rapportant à des dépenses	
Chapitres		Articles			des exercices 1904 et antérieurs.	de l'exercice 1905.
anciens.	nouveaux.	anciens.	nouveaux.			
		30		Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations fr.		47,000 »
		33		Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette commission	3,093 70	»
				Total pour le budget de l'agriculture. . fr.	3,093 70	98,943 50
6 ^e BUDGET DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL.						
1 ^{re} SECTION. — Dépenses ordinaires.						
I		4		Frais de route et de séjour fr.		3,000 »
III		12		Enseignement industriel, professionnel, commercial et ménager; subsides, matériel, frais d'examen. — Musées professionnels. — Missions, commissions, études, bourses de voyage dans l'intérêt de l'industrie, du commerce et de l'enseignement industriel, professionnel et ménager, etc.	55 »	»
		13		Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit, d'économie industrielle, etc. — Frais résultant de la collation des décorations industrielles. — Dépenses diverses.	224 04	9,700 »
IV		19		Matériel. — Missions. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures. — Frais de la commission des unités électriques.	3,275 »	»
V		20		Office du travail : statistique, missions, impressions; publications, achat et reliure de livres et de documents spécialement destinés aux études de l'Office du travail, etc.	503 »	»
		26		Conseils des prud'hommes. — Indemnités des greffiers. — Revision des listes électorales; frais d'instances mis à charge de l'Etat. Indemnités au personnel des commissariats d'arrondissement.		2,000 »
2 ^e SECTION. — Dépenses exceptionnelles.						
X		48		Enquête sur la situation des classes moyennes. — Frais de la commission nationale de la petite bourgeoisie. fr.		14,000 »
		51		Subside complémentaire à la commission chargée d'organiser la participation belge à l'Exposition universelle de Saint-Louis en 1904		250,000 »
		52		Subside à la commission chargée d'organiser la participation belge à l'Exposition internationale de Milan en 1906		300,000 »
				Total pour le budget de l'industrie et du travail fr.	4,057 04	578,700 »

BUDGET de l'exercice 1905.				BUDGETS.	MONTANT des crédits supplémentaires se rapportant à des dépenses	
Chapitres		Articles			des exercices 1904 et antérieurs.	de l'exercice 1905.
anciens.	nouveaux.	anciens.	nouveaux.			
				7 ^e BUDGET DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.		
				1 ^{re} SECTION. — <i>Dépenses ordinaires.</i>		
				Administration centrale :		
I	»	6	»	Honoraires des avocats du département fr.	»	6,000
				Chemins de fer :		
II	»	9	»	Services communs. — Imprimés, tarifs, coupons de voyageurs, etc. fr.	»	80,000
»	»	12	»	Services communs. Conférences des chemins de fer belges, etc.	»	9,224
»	»	13	»	Voies et travaux. — Traitements, etc.	»	60,000
»	»	14	»	— Salaires, etc.	»	140,000
»	»	16	»	— Outils, ustensiles, etc.; travaux d'entretien, etc.	»	25,000
»	»	17	»	Traction et matériel. — Traitements, etc.	»	43,000
»	»	18	»	— Salaires, etc.	»	509,825
»	»	19	»	— Primes, etc.	»	87,727
»	»	20	»	— Combustible, etc.	»	1,470,000
»	»	21	»	— Entretien, réparation, etc.	»	7,286,400
»	»	22	»	Transports. — Traitements, etc.	»	242,500
»	»	23	»	Salaires, etc.	»	410,800
»	»	24	»	— Primes, etc.	»	46,923
»	»	26	»	— Publicité commerciale	514	21,773
»	»	27	»	— Pertes et avaries, etc.	1,562,000	1,229,000
»	»	28	»	— Primes, etc.	»	5,000
»	»	29	»	Perception des recettes et contrôles. — Traitements, etc.	»	7,600
»	»	30	»	Perception des recettes et contrôles. — Salaires, etc.	»	13,531
				Postes, télégraphes et téléphones :		
III	»	35	»	Postes. — Traitements et indemnités des facteurs, etc. fr.	»	127,565
				Marine :		
IV	»	51	»	Traction et matériel fr.	»	389,000
				Caisse de retraite et de secours des ouvriers :		
IX	»	56	»	Subside fr.	»	351,230
				Total pour le budget des chemins de fer, postes et télégraphes fr.	1,562,514	12,632,098
				8 ^e BUDGET DE LA GUERRE.		
				1 ^{re} SECTION. — <i>Dépenses ordinaires.</i>		
III	»	16	»	Service pharmaceutique fr.	»	135,300
VII	»	24	»	Pain, viande et fourrages en nature	»	605,200
				Total pour le budget de la guerre. fr.	»	740,500

BUDGET de l'exercice 1905.				BUDGETS.	MONTANT des crédits supplémentaires se rapportant à des dépenses		
Chapitres		Articles			des exercices 1904 et antérieurs.	de l'exercice 1905.	
anciens.	nouveaux.	anciens.	nouveaux.				
					9 ^e BUDGET DE LA GENDARMERIE.		
					1 ^{re} SECTION. — Dépenses ordinaires.		
I	»	1	»	Traitements et autres allocations et prestations . fr.	131 27	96,868 73	
II	»	2	»	Pensions et secours.	»	6,500 »	
					Total pour le budget de la gendarmerie. . fr.	131 27	103,368 73
					10 ^e BUDGET DES FINANCES ET DES TRAVAUX PUBLICS.		
					1 ^{re} SECTION. — Dépenses ordinaires.		
I	»	3	»	Honoraires des avocats et des avoués du départe- ment. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc. fr.	372 »	»	
III	»	18	»	Suppléments de traitement	»	40,000 »	
»	»	19	»	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés.	»	6,800 »	
»	»	21	»	Indemnités, primes et dépenses diverses	202 »	20,000 »	
»	»	23	»	Matériel	»	70,000 »	
IV	»	24	»	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre	»	12,000 »	
V	»	32	»	Etudes de projets, levés de plans; adjudications, impressions et reproductions des plans. — Achats et réparations de matériel, etc.	»	3,000 »	
»	»	33	»	Routes : entretien, amélioration, redressement, plan- tation. Parcs publics, squares et voies cyclables : établissement et entretien.	74 26	700,000 »	
»	»	34	»	Plantations nouvelles; frais d'expertise	»	50,000 »	
»	»	35	»	Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'Etat : entretien et réparations; achat d'objets mobiliers; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restaura- tion, etc.	79,000 »	275,000 »	
»	»	36	»	Service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs : études de projets, levés de plans, adjudications, impressions; chauffage et éclairage. Achats et réparations de meubles. Fournitures de bureau et divers : matériel, instruments, livres, etc.	»	2,000 »	
					2 ^e SECTION. — Dépenses exceptionnelles.		
VIII	»	53	»	Dépôt des archives de l'Etat à Anvers. Construction d'un bâtiment place Phoenix	»	20,000 »	
					Total pr le budget des finances et des trav. publics. fr.	79,648 26	1,498,800 »
					— de la dette publique	»	8,448 »
					— de la justice	155,100 »	9,600 »
					— des affaires étrangères.	5,835 84	1,006,144 16
					— de l'intér. et de l'instruct. publique.	5,635 70	672,195 87
					— de l'agriculture	3,093 70	95,943 50
					— de l'industrie et du travail	4,057 04	578,700 »
					— des chemins de fer, postes et télégr.	1,562,514 »	12,632,098 »
					— de la guerre	»	740,500 »
					— de la gendarmerie	131,27	403,368 73
					Ensemble. . fr.	1,816,035 84	17,045,798 26